

Ecrit par Echo du Mardi le 7 juin 2021

'Mini-entreprises' : le collège Paul Gauthier à Cavaillon lauréat grâce au bambou



31 structures de l'enseignement de toute la Région Sud participaient au festival des 'minientreprises' organisé par l'association <u>Entreprendre pour apprendre Paca</u> jusqu'au 3 juin. Le collège <u>Paul Gauthier à Cavaillon</u> vient de décrocher le prix 'créativité' pour son projet de création et vente de lampes en bambou.



Ecrit par Echo du Mardi le 7 juin 2021

Des lampes en bambou

La 'mini-entreprise' est un parcours concret et collectif dans lequel un groupe de jeunes expérimente l'entrepreneuriat de façon ludique et professionnelle. Les 'mini-entreprises' sont composés de 5 à 30 jeunes âgés de 13 à 25 ans: collégiens, lycéens, étudiants ou jeunes en recherche d'insertion professionnelle. Parmi les candidats, le collège Paul Gauthier à Cavaillon s'est distingué à travers le prix créativité. Recherche d'idées, récolte de la matière première, réalisation du logo, commande, administration d'enquête, logistique et production, une armada de jeunes ont œuvré des mois durant à la réalisation de lampes en bambou design et écologiques. Les mini-entrepreneurs ont été créatifs et originaux dans leur projet (créativité liée au produit et au processus de développement du projet, la curiosité, l'inspiration, l'innovation et l'audace...), justifiant le prix décerné par Bpi France.

Le <u>collège Simone Veil</u> à Châteaurenard était également en compétition avec son projet Recycl'handy qui lui a valu le prix Solidarité. Objectif ? Fabriquer des 'objets pour le confort des personnes en fauteuil roulant.

L.M.